

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA À LA CONFERENCE DE KINSHASA SUR LA SURVIE DES GRANDS SINGES

Permettez-nous, avant toute chose, d'exprimer, au nom de la délégation angolaise, nos remerciements aux organisateurs de cette réunion pour l'invitation qui nous a été adressée et de les féliciter également pour le travail abattu (réunions préparatoires et la qualité des documents mis à la disposition des participants) avant d'arriver à réunir les différents partenaires pour la sauvegarde des grands singes à travers le monde.

Nous tenons également à remercier le Gouvernement et le peuple Congolais pour l'accueil et les moyens mis à la disposition des participants à cette Conférence.

L'Angola s'estime très heureuse de prendre part à cette importante conférence mais certains peuvent se demander ce que faisons ici.

En effet, le cadre naturel de l'Angola est essentiellement constitué de zones arides et semi arides, des savanes et forêts claires. Ce cadre ne correspond évidemment pas aux habitats des grands singes dont il est question dans cette conférence. C'est peut être l'une des raisons qui font que ne soyons pas invités aux travaux préparatoires qui ont eu lieu dans le passé.

Mais en Angola nous avons aussi un morceau de forêt dense et humide dans la province de Cabinda, géographiquement enclavée entre les deux Congo. Cette forêt qui se prolonge jusqu'au Gabon,

occupe dans la province angolaise de Cabinda une superficie d'environ 2500km² et nous y trouvons deux de quatre espèces qui font l'objet de cette conférence : le Gorille et le Chimpanzé.

Je disais plus haut que nous sommes très heureux de participer à cette conférence parce que ses objectifs vont dans le sens de ce que nous avons entrepris depuis quelques années pour pérenniser nos maigres ressources forestières.

En effet, au niveau national, les actions en cours vont de l'éducation de la population qui a commencé en 2000 avec l'appui du PNUD et de NORAD jusqu'à la proposition de création d'une aire protégée dans la forêt de Mayombe, en passant par la lutte contre le braconnage et la mise en place des solutions de rendements alternatives pour les populations locales. Un projet d'élevage de caprins et ovins a été récemment lancé pour éviter que ces populations qui coopèrent pleinement avec les autorités, ne s'adonnent à la chasse des animaux sauvages, y compris les gorilles et les chimpanzés.

D'autre part, une proposition de création d'une aire de conservation, couvrant cette forêt, sera bientôt soumis à l'appréciation du Conseil de Ministres.

Avec l'appui de la FAO et du Gouvernement de la Hollande, nous venons d'initier le processus de révision de la législation en matière de Conservation de la Nature et d'utilisation des ressources de la Biodiversité

Au niveau international, nous nous associons toujours aux efforts entrepris dans la sous région pour la préservation et l'utilisation durable des ressources des forêts du bassin du Congo, habitats naturels des Gorilles et des Chimpanzés. Notre participation aux travaux de la COMIFAC et de l'Organisation Africaine de Bois

témoigne de cette volonté de coopérer avec nos voisins pour assurer la pérennité de nos maigres ressources forestières.

Dans ce même ordre d'idées, nous avons initié les négociations avec nos voisins de la République Démocratique du Congo, pour la création d'une Aire Transfrontalière de Conservation dans la forêt de Mayombe. D'ailleurs nous profiterons de notre présence à Kinshasa pour continuer nos discussions.

Avec la République du Congo nous sommes encore au niveau de simples contacts établis lors du sommet des Chefs d'Etats de la COMIFAC à Brazzaville en février dernier.

En collaboration avec Jane Goodall Institute d'Afrique du Sud qui gère un sanctuaire de Chimpanzé, nous avons initié le recensement de ces animaux en captivité pour leur transfert ultérieur dans ce sanctuaire.

Notre participation dans le projet sur la survie des grands singes nous permettra de joindre nos efforts à ceux entrepris au niveau international, tout en continuant à travailler dans le sens des grands axes indiqués ci-dessus, pour la préservation et l'utilisation durable des ressources de nos écosystèmes forestiers.

Merci beaucoup